

Présentation du projet de Journée européenne

Le 2 juin 2015

A l'initiative de l'UNAPL

**« Promouvoir l'entrepreneuriat et l'exercice libéral auprès des jeunes
en France et en Europe »**

*En présence de la Commission européenne,
du Comité Economique et Social Européen,
du Comité Economique, Social et Environnemental,*

Maison de l'Europe,

35-37 Rue des Francs Bourgeois, 75004 Paris

La Commission européenne est sensible au potentiel de croissance que représente le secteur des professions libérales et entend le soutenir. En Europe, les professions libérales, au nombre de 5,2 millions, ont créé, en 2010, 11 millions d'emplois et contribuent au PIB à hauteur de 560 milliards d'euros¹.

En France, les activités libérales représentent environ 750 000 entreprises, soit 25% des entreprises du secteur marchand (hors auto-entreprises)², et près de un million de salariés, soit, au total, près de deux millions d'emplois. Les emplois que nous créons ne sont, en outre, pas délocalisables et requièrent pour la plupart des qualifications élevées.

Dans le contexte difficile de sortie de crise que nous connaissons, marqué par un taux de chômage des jeunes inacceptable, il importe de valoriser auprès d'eux toutes les formes de travail indépendant et l'exercice libéral en particulier. L'emploi n'est pas seulement l'emploi salarié. Rappelons que les entreprises libérales sont en général plus stables que la moyenne et reposent sur des compétences à haute valeur intellectuelle, ce dont l'Europe a de plus en plus urgemment besoin. L'insertion des jeunes est

¹ cf Rapport du groupe de travail « Bolstering the business of the liberal professions », DG Entreprise, octobre 2014.
Union Nationale des Professions Libérales

² En 2010, Chiffres de la DGCIS, Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services.

Ce projet d'organiser à Paris une journée européenne sur l'exercice libéral et les jeunes prend, en effet, naissance dans le cadre du groupe de travail « Bolstering the business of the liberal professions », organisé à l'initiative de la Commission (DG Entreprise) et spécialement dédié à la mise en œuvre du plan d'action de la Commission « Entrepreneuriat 2020 » dans le secteur des professions libérales. Le Parlement européen ainsi que le Comité Economique et Social Européen (CESE) ont fortement soutenu la mise en place d'un tel groupe de travail en soulignant l'importance des entreprises libérales dans l'économie européenne (cf. respectivement la Résolution du Parlement européen du 21 novembre 2013 et l'Avis du CESE du 23 mai 2013).

L'UNAPL s'est toujours impliquée en matière de promotion de l'esprit d'entreprise et de l'entrepreneuriat libéral en particulier. Ce projet a pour but de rapprocher d'un côté, les responsables de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'autre, les acteurs économiques que sont les professionnels libéraux, afin d'établir des relations durables et constructives entre eux. L'objectif final est de se mettre d'accord sur les moyens de sensibiliser les jeunes à nos professions en leur apportant une formation à l'entrepreneuriat et en initiant le plus tôt possible ceux qui s'y destinent aux réalités de l'entreprise libérale. Trop souvent nos étudiants formés à l'université à nos métiers ignorent tout, quand ils en sortent, de l'aspect pratique de l'exercice libéral.

L'UNAPL tient à souligner l'importance d'une telle rencontre afin d'initier une coopération entre les différents acteurs en vue de faire valoir l'intérêt de l'exercice libéral auprès des jeunes. Elle en attend en particulier la possibilité de mettre en place des conventions avec le ministère de l'Education Nationale concrétisant cette préoccupation.

L'accueil de notre manifestation dans les locaux de la Maison de l'Europe traduit cette nécessaire dimension européenne que nous souhaitons apporter à l'événement.

La présence des Présidents et Conseillers des Comité Economique, Social et Environnemental et du Comité Economique et Social Européen révèle, quant à elle, l'importance des enjeux en termes économiques et sociaux de notre problématique.

Programme
de la
Journée européenne :
Promouvoir l'entrepreneuriat et l'exercice libéral auprès des jeunes en France et en Europe
2 juin 2015
Maison de l'Europe,
35-37 Rue des Francs Bourgeois, 75004 Paris

9H- 9H20 : Accueil par le Président du Comité Economique, social, et Environnemental, M. Jean- Paul Delevoye

9H20- 9H30 : Les objectifs de la journée par M. François Blanchecotte, Président de la commission des affaires européennes de l'UNAPL et M. Rudolph Kolbe, Président du CEPLIS.

9H30- 9H40 H : Présentation des avis du CESE sur « Le rôle des professions libérales dans la société civile européenne de 2020 » et le plan d'action « Entrepreneuriat 2020 », par M. Lannoo, Conseiller au CESE.

9H40- 10H10 : L'impulsion européenne en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur des professions libérales : M. Marko Curavic, Chef d'unité de la DG Entreprise

(Pause)

- **10H30- 11H 45 : Première Table- ronde « Les avantages et les nouveaux attraits de l'exercice libéral », animée par M. François Blanchecotte (UNAPL).**
 - Les femmes et l'exercice libéral : une conciliation vie personnelle/ vie professionnelle
 - L'intérêt des jeunes générations pour l'exercice en groupe :
 - Promouvoir davantage de mobilité au sein d'une carrière libérale :
 - L'ouverture européenne : une mobilité porteuse d'espoir pour les jeunes.
 - Les facilités à l'installation : l'exemple italien (Pause)

- **11H45- 13H : Deuxième Table- ronde « Comment mieux faire connaître l'exercice libéral auprès des jeunes ? », animée par M. François Blanchecotte (UNAPL).**
 - Les initiatives de la DG Education et Culture de la Commission pour rapprocher monde de l'éducation et monde de l'entreprise.
 - ~~Le rôle des organisations représentatives des professions libérales et les possibilités de soutien, notamment financier, de la Commission européenne~~

L'exemple d'une bonne pratique : la participation de l'UNAPL au Salon de l'Education.

- Le point de vue des acteurs de l'éducation (représentants des ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur, recteurs d'universités, proviseurs et principaux de collège)

13H- 14H30 : déjeuner servi sur place.

- **14H30- 16H : Troisième Table -ronde « Mieux préparer à l'exercice libéral dans la formation initiale et continue », animée par M. François Blanchecotte (UNAPL)**
 - Comment intégrer au sein du cursus universitaire une préparation à la création et gestion d'entreprise ?
 - Les propositions de la Commission en faveur de l'élaboration d'un socle de compétences défini au niveau universitaire en matière de création et gestion d'entreprise.
 - Promouvoir l'alternance au sein des cursus universitaires.
 - Faciliter les transitions vers l'exercice libéral. Le cas spécifique des médecins : comment organiser leur préparation à l'exercice libéral au sortir de l'hôpital ?
 - Le point de vue des représentants des ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur, recteurs d'universités, représentants des ministères concernés.

- **16H- 17H : Conclusions et perspectives :**

16H- 16H15 : Quels enseignements tirer de la journée ? M. François Blanchecotte (UNAPL).

16H15- 16H45 : L'avenir des professions réglementées en France et en Europe, une opportunité pour les jeunes, par M. Michel Chassang, Président de l'UNAPL

Mot de clôture par un Ministre (à confirmer).